Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Base de loisirs de La Barthelasse

Mairie d'AVIGNON

PROJET PEDAGOGIQUE 2024 / 2025

I/ Introduction

II/ Le bilan de l'année 2023-2024

III/ Présentation de la base de loisirs

A/ L'organisateur
B/ Situation géographique
C/ Horaires de fonctionnement
D/ Le public accueilli
E/ Les locaux et aménagement
F/ Matériel à disposition et « gros » matériel

IV/ L'équipe pédagogique

A/ Composition
B/ Rôles de chacun

A/ Objectifs et moyens mis en œuvre
B/ Critères d'évaluation

V/ Les objectifs

A/ Objectifs généraux
B/ Objectifs secondaires

VI/ Projet de fonctionnement

A/ Fonctionnement périscolaire

1/ Journée type
2/ Fonctionnement
3/ Organisation des activités et des sorties

B/ Fonctionnement extrascolaire

1/ Journée type
2/ Fonctionnement
3/ Organisation des activités et des sorties

VII/ Sécurité

A/ Evacuation en cas d'incendie
B/ Donner l'alerte au SAMU
C/ Les PAI
D/ Consignes en sorties

VIII/ Les partenaires

I/ Introduction

Le centre de loisirs de la Barthelasse est un centre historique, ancré dans l'imaginaire et la vie de nombreux Avignonnais. Plusieurs générations y sont venues en vacances ou y ont travaillé. La ville d'Avignon en a repris la gestion directe en mai 2017 avec une volonté forte de développer une thématique culturelle accessible à tous.

130 à 300 enfants âgés de 3 à 14 y sont accueillis les mercredis et petites vacances : ils viennent de tous les quartiers d'Avignon et, pour une petite part d'entre eux, de villes voisines.

Pour tous ces enfants, nous souhaitons mettre en place un environnement propice à l'exploration, à la fois riche en sollicitations et laissant des espaces de liberté et de création.

II/ Bilan de l'année 2023-2024 et perspectives

- <u>Le goûter des parents</u>

Le goûter des parents du vendredi est mis en place en période de vacances. Le goûter des parents a pour principal objectif d'échanger sur les activités et la dynamique des groupes et d'offrir un moment de partage avec l'équipe d'animation et de direction. Toujours très apprécié des familles, nous avons de très bon retour sur la qualité des animations ainsi que sur l'imaginaire.

A partir des vacances scolaires toussaint 2023, les photos de la semaine ont été diffusées à travers un diaporama pour des raisons écologiques et organisationnelles. Les bandes annonces ont également été diffusées. Quelques créations d'enfants ont été présentées (celles qui n'avaient pas été récupérés).

- <u>Projet évènementiel</u>

Le projet évènementiel prévu pour la fin d'année scolaire est un spectacle des enfants préparé pendant plusieurs périodes de mercredis. Le contenu du spectacle est décidé en équipe d'animation avant sa préparation avec les enfants.

Cette année, le spectacle s'est déroulé un mercredi soir à 18h30 sur la scène du centre de loisirs de la Barthelasse. Cela a permis à un grand nombre de parents de pouvoir être présents et une meilleure maitrise de l'organisation générale. Dans l'ensemble, le spectacle a été une réussite sur le plan pédagogique. La thématique de cette année était le « K-Barré » continuité de la thématique annuelle des mercredis 2023/2024 « les artistes de la Barthelasse »

Pour l'année scolaire 2024/2025 nous souhaitons garder le format « spectacle sur scène ». La thématique n'a pas encore été définie en réunion d'équipe. Le spectacle aurait lieu le mercredi 21 mai 2025 au soir. Confirmation du lieu et de la date en attente.
La présentation des ateliers se déroulera sur la période 2. Les enfants pourront participer aux différents ateliers et ainsi leur permettre de faire un choix. Les répétitions commenceront en période 3.

- Atelier parent/enfant

Nous souhaiterions proposer plus d'évènement pour les parents et améliorer ainsi la visibilité de nos actions et inclure plus les parents à la vie du centre de loisirs. L'idée est qu'un animateur puisse proposer un atelier parent/enfant sur le temps du goûter des parents.

Les animateurs ont émis le souhait de proposer un atelier parents-enfants sur une demi-journée en semaine. Nous devons vérifier les possibilités en termes d'organisation, de fonctionnement et de législation.

- Le livre d'Or

Le livre d'Or est mis à disposition des familles sur chaque goûter des parents.
Pour l'année 2023/2024, les animateurs ont partagé l'idée de pouvoir donner également un accès aux enfants qui souhaiteraient dire quelque chose. Nous validons cette idée et donnons le cadre sur l'organisation et la forme. Les enfants auront la possibilité de rédiger sur papier libre leur mot que nous collerons ensuite dans le livre d'Or (Gestion plus simple pour l'orthographe et la syntaxe sous la supervision de l'animateur). A ce jour, cette idée ne s'est pas encore mise en place. Nous l'envisageons une nouvelle fois pour l'année 2024/2025.

- Organisation des temps de repas

Les temps de repas ont pris la forme de « self » pour les groupes élémentaires. Les enfants récupèrent et installent eux-mêmes leur couvert et ont la possibilité de s'assoir où ils veulent dans le réfectoire. Ce fonctionnement a vu le jour à la rentrée de septembre 2022. Il continue d'être mis en place et nous avons observé une belle évolution sur la prise d'initiative des enfants. En effet, les enfants le font d'eux même, ils sont de plus en plus responsables. Les plus anciens initient les nouveaux qui prennent le même rythme.

L'objectif étant toujours d'accompagner l'enfant dans son développement d'autonomie.
Le débarrassage et le nettoyage des tables se fait également avec la participation des enfants et doit être développé davantage.

- Mise en place du tri sélectif

Ce projet est en cours de construction pour une mise en place à partir de novembre 2024.

- Les « coups de pouce »

La mise en place d'un « coup de pouce » avec l'aide des enfants (arrosage potager, rangement…) doit être régularisée afin de devenir un « automatisme ». Cette perspective de fonctionnement a été travaillée mais n'a pas évolué sur l'année 2023/2024.
Pour l'année 2024/2025, nous allons réfléchir avec les animateurs en réunion sur un format et une organisation simple. Une réunion dédiée à ce projet sera mise en place avant le mois de juin.

- La décoration du centre

Les animateurs impliquent de plus en plus les enfants sur la décoration intérieur et extérieur afin qu'ils s'approprient les espaces. De plus en plus d'activités voient le jour en ce sens.
Le petit palais a été décoré et continue de l'être de plus en plus grâce à la bonne implication et créativité des animateurs.
L'idée de créer une continuité sur ce principe est à réfléchir sur le bâtiment principal. Le projet de décoration murale du couloir, et création de jeux au sol sous le préau sont en constructions et devrait pouvoir commencer en milieu d'année scolaire.

- Les pré-ados porteurs de projet

Cette volonté, n'est pas encore bien intégrée. Les efforts sont à poursuivre. Une préparation en amont devra être mise en place avec l'animateur sur un temps de réunion.

- La création d'un organigramme interne intégré dans le livret de l'animateur.

La création d'un organigramme interne s'est faite pour les vacances de printemps 2021. Il permet aux animateurs de visualiser le système hiérarchique et améliorer les relations entre les animateurs et les responsables de groupes qui se retrouvaient en posture délicate entre direction et animateurs. Nous avons observé une nette compréhension de tous sur la composition de l'équipe.

- Nouvel emplacement pour les départs de bus

Depuis l'été 2024, un aménagement de la voierie a été mis en place sur le chemin de la Barthelasse, afin que les bus stationnent en toute sécurité, avec la mise en sens unique de ce chemin.

Le retour des animateurs est unanime. Le déplacement est plus proche, plus sécurisant car les bus font moins de manœuvre. De plus cela facilite l'organisation car la distance est réduite entre le préau et le bus en cas de mauvais temps. Depuis le changement de lieu pour les départs de bus, le rassemblement des enfants se fait donc sous le préau, les mercredis et petites vacances.

La procédure écrite continue d'apparaître dans le « livret de l'animateur », livret de fonctionnement et d'organisation contenant toutes les informations utiles à l'animateur.

- Contrat CEE / difficultés de recrutement

Nous avons observé entre 2020 et 2024, des difficultés pour recruter des animateurs.

En revanche, la demande de stage explose. Une majorité des candidats stagiaire ont moins de 18ans en raison de l'ouverture de la formation BAFA dès 16ans. De ce fait, une majorité des candidats diplômés non pas encore 18ans.

La problématique : notre fonctionnement, notamment par nos circuits de bus, engendre une amplitude horaire de 9h. Un animateur mineur ne peut effectuer que 7h par jour.

Nous sommes donc contraints de limiter le recrutement d'animateurs mineurs afin de pouvoir assurer notre fonctionnement.

Tous ces animateurs stagiaires représentent une nouvelle vague de futurs animateurs majeurs et diplômés qui vont très certainement nous permettre un recrutement moins fastidieux.

III/Présentation de l'accueil de loisirs

Accueil de loisirs Barthelasse

8 chemin de la Barthelasse

84000 AVIGNON

Tél : O4 13 60 51 60

A/ L'organisateur

L'organisateur de l'ALSH Barthelasse est la mairie d'Avignon, représentée par Mme HELLE, maire d'Avignon. **Le pôle vivre ensemble dans lequel s'inscrit le département jeunesse, est supprimé au profit de « Direction Générale Adjointe Ville émancipatrice ».**

A compter du 1er juillet 2023, à la suite de la dissolution du département jeunesse, la base de loisirs de la Barthelasse fera désormais parti du POLE SPORT ET LOISIRS (DIRECTION GENERALE ADJOINTE VILLE EMANCIPATRICE).

Le service Base de loisirs de la Barthelasse, auquel nous appartenons, est sous la Direction AVIGNON LOISIRS JEUNESSE, au sein donc du POLE SPORTS ET LOISIRS.

La direction AVIGNON LOISIRS JEUNESSE est assurée par Mme REYNAUD Elise depuis mai 2024.

B/ Situation géographique

L'accueil de loisirs de la Barthelasse est situé à l'ouest de la ville. Il est proche du centre-ville, séparé par le Rhône. Il est placé dans un parc de 2, 5 hectares, dans un espace naturel. L'ALSH de la Barthelasse est situé dans un environnement privilégié, dû à son espace extérieur et à la proximité du centre-ville.

C/ horaires de fonctionnement

Les mercredis : 11H30 – 18h
Les vacances : 8H – 18h

D/ Le public accueilli

Les enfants viennent de différents quartiers d'Avignon, notamment de la Rocade, intra-muros, et quartiers est de la ville. Il y une mixité sociale et culturelle des enfants accueillis.

Capacité lors des mercredis et petites vacances : 77 maternelles / 95 élémentaires (et collégiens > 14 ans lors des petites vacances).

Capacité lors des vacances d'été : 77 maternelles / 223 élémentaires (et collégiens > 14 ans)

E/ Les locaux et aménagement

L'ALSH dispose de 2 bâtiments et d'un parc.

- ✓ Bâtiment principal (pour les 5-14 ans) :

A l'étage

Pour les 5 ans, une salle est à leur disposition, d'une superficie de 40 m² (salle poterie) + un réfectoire
Pour les 6-11 ans, deux salles pour une superficie de 100 m² + 2 réfectoires.
Pour les 3-4 ans, une salle de réfectoire de 50 m² leur est dédiée.

A noter que les salles de réfectoire, une fois nettoyées, sont utilisées parfois comme salle d'activité.

Le bâtiment dispose également d'une cuisine, d'un bureau pour la direction et d'un accueil administratif et des sanitaires.

Au rez-de-chaussée :

Un préau de 720m² est disponible, une régie « matériel », des sanitaires et de 2 vestiaires.

- ✓ Bâtiment annexe, dit « Le petit palais » (pour les 3- 4 ans + une partie des 5 ans au besoin)

Une salle d'activités de 146m²
Une salle activités / dortoir de 32 m²
Un dortoir « mezzanine » de 5Om²

- ✓ Le parc

Espace ombragé en partie (2,5 hectares)

Au vu de la montée des effectifs récent, nous avons fait le choix d'accueillir les enfants âgés de 3 et 4 ans dans le petit palais (agrémenter à 65).

Nous accueillons donc les 5 ans dans deux salles dans le bâtiment principal. Il s'agit aussi d'un choix pédagogique, amenant les 5 ans a « évolué » avec les plus grands, tout en leur conservant un espace dédié.

F/ Matériel à disposition et « gros » matériel

Nous disposons, d'étagère et d'armoire de rangement, d'une sono, vidéo projeteur, d'un écran et d'ordinateurs.

Nous disposons également d'une régie « fournitures » et d'une régie « sport »

IV/ L'équipe pédagogique

A/ Composition

Depuis le 12 septembre 2022, nous accueillons un nouveau membre permanent suite à une création de poste. Il s'agit de Jennifer MANGEOT qui prend les missions de coordinatrice handicap des centres de loisirs de la Ville d'Avignon et de responsable de groupe les mercredis.

Lors des vacances, elle coordonne les AESH et assure le suivi des familles des centres de loisirs municipaux de la ville d'Avignon.

Baptiste BOUILLAND, Directeur d'établissement (Animateur territorial FPT)

Ludivine RUIZ, directrice pédagogique (BAFD/CAP AEPE/DEAP/AFGSU)

Sébastien LLEDO, directeur adjoint, coordinateur animation (BPJEPS/SST/HACCP)

Jennifer MANGEOT, coordinatrice handicap, responsable de groupe (BAFA/CAP AEPE)

David, responsable de groupe BAFA (animateur base)
Anaïs, animatrice/AESH BAFA (contrat mutualisé)
Sophie, animatrice BAFA
Manon, ETAPS
Josiane, AESH (contrat mutualisé)
Sarah, animatrice BAFA
Mathilde, animatrice BAFA/BPJEPS LTP
Hasnaa, animatrice BAFA/BPJEPS AS
Camille, animatrice (contrat mutualisé)
Souheila, AESH (contrat mutualisé)
Thomas E., animateur BAFA/SB
Chaïmae, animatrice BAFA
Elodie, Animatrice BAFA (contrat mutualisé)
Mayssa, animatrice BAFA/BPJEPS AS
Baptiste, ETAPS
Oussama, animateur BAFA
Pierro, animateur (contrat mutualisé)
Donia, animatrice BAFA/BAFD/BAPAAT/CAP AEPE
Thomas M., animateur BAFA (animateur base)
Nadège, AESH (contrat mutualisé)
Elodie, animatrice CPJEPS AAVQ
Amandine, animatrice BAFA/CAP AEPE (animatrice base)
Kévin, animateur (contrat mutualisé)
Marie-Line, animatrice BAFA/BAFD
Laura, AESH (contrat mutualisé)
Abou, animateur BPJEPS APT
Alexis, Animateur BAFA/SB (contrat mutualisé)
Mohamed, animateur BPJEPS APT/CQP Judo
Hélène, animatrice BAPAAT

Yannis, animateur BAFA

Contrat mutualisé = nouveau contrat permettant aux agents interclasse d'avoir un contrat sur 12 mois avec un pourcentage d'heures plus élevé. Ces agents sont répartis et affectés à l'année sur une base de loisirs en complément des heures qu'ils effectuent à l'enseignement et sur le périscolaire.

Ce contrat a été mis en place en 2022. Il a été créé afin de limiter et réduire de façon conséquente les heures complémentaires et de permettre aux agents d'avoir des contrats moins « précaires » et plus « pérenne »

A cette équipe, se rajoute les animateurs ponctuels en Contrat d'Engagement Educatif (CEE) afin de compléter les équipes en fonction du nombre d'enfants accueillis sur les périodes et des congés de chaque animateur annualisé.

Nous observons depuis 2 ans, une baisse des agents en heures complémentaires recrutés grâce à l'augmentation des postes d'interclasses en contrat mutualisé.

B/ Rôles de chacun

Rôle de l'animateur

-Assurer la sécurité physique affective et morale des enfants
-Animer les rassemblements
-Proposer des activités de loisirs en mettant l'accent sur leurs compétences et leurs connaissances
-Favoriser la curiosité de l'enfant et la découverte.
-Veiller au bien-être des enfants et être à l'écoute de leurs attentes et de leurs questions.
-Accompagner l'enfant dans une démarche de respect, et d'écoute.

Rôle du directeur et adjoints

-Motiver et créer une dynamique au sein de son équipe.
-Former, et conseiller.
-Être garant du bon fonctionnement et de la gestion administrative

Rôle de l'assistant sanitaire

- Veiller à l'approvisionnement des différentes pharmacies (armoires et trousses) et réserves de changes.
- Établir et faire appliquer la procédure de soins.
- Établir et faire appliquer la procédure de PAI.

- Prodiguer et faire prodiguer des soins de qualité.

V/ Les objectifs

A/ Objectifs généraux

A partir du PEDT (Projet Éducatif De Territoire), l'équipe pédagogique a dégagé trois intentions éducatives en se basant sur le PEDT 2023-2026.

L'équipe pédagogique s'est réunie pour travailler sur les axes pédagogiques pour créer des objectifs pédagogiques, et pour y répondre, l'équipe a également développé des objectifs opérationnels, en mettant en lien l'action de l'adulte et celle de l'enfant, pour souligner l'accompagnement des jeunes dans leur évolution.

Les intentions éducatives sont mises en lien avec la thématique dominante de la base de loisirs, à savoir « La culture ».

Cette dominante est mise en pratique grâce à la proximité de la base de loisirs avec le centre-ville et son patrimoine culturel (musées, théâtres, cinémas…).

Mais aussi grâce aux différents partenaires (artistes, comédiens…).

Chaque période (mercredis, petites vacances et grandes vacances) sont dynamisées par des thématiques, desquelles sont dégagées des scénarios (écrits en équipe d'animation) puis des bandes-annonces (tournées avec l'équipe pédagogique).

> Une éducation à la citoyenneté

Objectif éducatif :

1. Favoriser la connaissance des devoirs et droits de chacun
2. Favoriser l'expression en veillant à impliquer tous les enfants
3. Agir pour la prise de responsabilité et l'autonomie
4. Développer la socialisation
5. Favoriser l'égalité
6. Développer l'esprit critique et le libre arbitre
7. Promouvoir la Convention internationale des Droits de l'Enfant

<table>
<tr><td colspan="3">Objectif pédagogique : Permettre à l'enfant de s'épanouir dans un cadre établi, sécurisant sur le plan physique, moral et affectif</td></tr>
<tr><td colspan="3">3 à 5 ans</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Objectif opérationnel</td><td>Mettre en place des règles
et des habitudes sous forme de ritualisation lors de la gestion de la vie quotidienne.</td><td>Respecter les règles et participer (service, rangement…).</td></tr>
<tr><td>De l'adulte</td><td>De l'enfant</td></tr>
<tr><td>Créer un tableau de suivi afin de valoriser les actions des enfants</td><td>Participer aux bilans de groupes quotidiens</td></tr>
<tr><td colspan="3">6 à 14 ans</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Objectif opérationnel</td><td>De l'adulte</td><td>De l'enfant</td></tr>
<tr><td>Mettre en place de règles de vie visibles pour le groupe.</td><td>S'engager à suivre les règles et les respecter.
(écriture collective et signature individuelles)</td></tr>
</table>

> Une éducation à la solidarité et au vivre ensemble

Objectif éducatif :

1. Développer la qualité d'accueil et l'inclusion des enfants en situation de handicap sur tous les temps
2. Assurer la rencontre et le dialogue entre les différentes générations
3. Favoriser les liens avec les familles
4. Démocratiser l'action culturelle en la rendant accessible
5. Favoriser le dialogue entre tous les enfants
6. Lutter contre les stéréotypes et les discriminations
7. Favoriser l'accueil de tous par tous

Objectif pédagogique : Permettre à l'enfant de s'éveiller à la vie sociale en s'adaptant aux règles de la vie collective.		
3 à 5 ans		
Objectif opérationnel	De l'adulte	De l'enfant
	Mettre en place des projets artistiques coopératifs	Être capable de participer à une œuvre coopérative en respectant le travail de chacun
6 à 14 ans		
Objectif opérationnel	De l'adulte	De l'enfant
	Mettre en place des projets autour de la cohésion et du vivre ensemble (ateliers débats, jeux coopératifs…).	Être capable d'évoluer au sein d'un groupe et coopérer tout en respectant les individualités de chacun.

> Une éducation à la culture et au patrimoine

Objectif éducatif :

8. Faire découvrir les pratiques artistiques sous toutes leurs formes
9. Amener les enfants vers une pratique et une découverte autonome de la culture
10. Faire découvrir les lieux emblématiques du patrimoine culturel avignonnais
11. Démocratiser l'action culturelle en la rendant accessible
12. Découvrir l'histoire de l'art et son évolution à travers les siècles

Objectif pédagogique : Donner à l'enfant les moyens d'éveiller sa curiosité culturelle de manière ludique.		
3 à 14 ans		
Objectif opérationnel	De l'adulte	De l'enfant
	Mettre en place des projets artistiques variés et amener l'enfant à élargir son champ de connaissance culturelle grâce à un imaginaire.	Faire preuve de curiosité ainsi que d'implication dans l'imaginaire afin de développer ses connaissances.

B/ Objectifs secondaires :

- Permettre à l'enfant de se mettre en avant autour de la création d'un spectacle de fin d'année, développant ainsi son estime de soi et le lien entre les familles et l'équipe pédagogique mais aussi le lien entre les familles.
  ➔ Possibilité de mettre en lien avec le festival Idylle et un échange avec un groupe avignonnais de batucada.

- Maintenir un lien privilégié avec les familles autour de temps conviviaux (Goûter des parents, grands jeux…).

- Rendre l'enfant acteur d'un projet ouvert à tous en cartographiant l'île de la Barthelasse. *(En lien avec la maison des îles et du parc)*

- Faire participer les enfants aux différents projets de la ville à venir.

(Les 25 ans de « Avignon capitale culturelle », le festival « Tous artistes », « Rendez-vous au jardin » …).

- Trie

Chacun de ces objectifs seront évalués en réunion d'équipe pédagogiques et selon les critères suivants :

Quantitatifs : fréquentation, régularité, participation aux activités proposées.

Qualitatifs : évolution de l'enfant, relations au sein du groupe, avec l'équipe d'animation, intégration des règles de vie.
Le retour des enfants, parents et animateurs permettent également de nous donner des réponses.

Pistes d'amélioration souhaitées :

- Classification des livres afin de les répertorier dans un logiciel accessible pour la recherche et l'utilisation.
- Poursuite de la décoration/aménagement extérieur (chemin, balisage, déco)
- Poursuite des partenariats avec les structures culturelles tels que la Maison Jean Vilar,

  Les Hivernales, l'Ecole Supérieur d'Art d'Avignon, musée VOULAND pour la création des armoiries de la Barthelasse, le service mairie des actions culturelles et patrimoniales.
- Amélioration de la communication avec les familles (activités, messagerie instantanée, événements, portail famille)
- Poursuite de la mise en en place d'une formation interne des animateurs jeunesse selon le temps disponible et les associer aux intervenants extérieurs.
- Amélioration de la visibilité du travail des animateurs bases
- Développement de la prévention et sécurité au travail
- Amélioration de la visibilité des lieux culturels visités et à visiter grâce à un plan mural.
- Exploiter davantage le projet « roulons à vélos »
- Développer le partenariat avec la maison du parc

VI/ Projet de fonctionnement

A/ Fonctionnement périscolaire (mercredis)

1/ Journée type

	Groupes de GS au CM2 (5/11ans)	Groupes de PS et MS (3/4ans)
11H30	Les enfants sont récupérés par les animateurs dans les écoles. Un ramassage par des bus est mis en place. Possibilité d'un accueil sur place jusqu'à 12h30	
12H30-13h	Arrivée sur le centre. Lavage des mains, et installation dans les réfectoires.	
11H30 -13H	Temps d'activités libre pour les enfants venant sur le centre directement	
13H - 14H	Repas	
14H-14h45	Temps libre contrôlé	Départ en temps de repos/relaxation
14H45	Départ en activités	Temps de repos/relaxation
15H	Temps d'animation	Réveil échelonné. Activités d'éveils et animations
16H15	Goûter	
17H	Départ en bus ou activités temps libre pour les enfants qui sont récupéré par leurs parents sur le centre	
18h	Fermeture du centre	

2/ Fonctionnement

	Elémentaire		Maternelle	
	Place de l'enfant	Place de l'animateur	Place de l'enfant	Place de l'animateur
11H30	Assis dans le bus, respecter les règles de sécurité et être calme	Veille à la sécurité des enfants et à la conduite du chauffeur. Garant du listing et des PAI	idem	idem
12H30-13H	Arrivé sur le centre, ranger ses affaires sur les portes manteaux.	Fait l'appel à la sortie du bus. Amène les enfants aux toilettes, puis à l'étage	Se rendre à l'étage	Faire l'appel à la sortie du bus. Amener les enfants à l'étage
12H45-13H	Lavage des mains, installation au réfectoire	Veille au calme et accompagner les enfants aux réfectoires.	idem	idem
11H30 - 12H45	Activités calmes au choix	Veille au calme, joue avec les enfants	idem	idem
13H - 14H	Aide à mettre la table L'enfant n'est pas forcé de tout manger mais invité à tout goûter. Les enfants doivent tout de	Mange avec les enfants. Favorise le dialogue, et veille au respect des règles et à la convivialité.	Manger dans le respect de chacun et dans la convivialité	Assure la convivialité. Aide les enfants à couper la viande.

	même manger une quantité suffisante afin d'avoir assez d'énergie jusqu'au goûter. Manger dans le respect de chacun et dans la convivialité. Aide au débarrassage en fin de repas	S'assure que les enfants ont mangé en quantité suffisante. Assure la convivialité. Aide les enfants à couper la viande. Fait participer les enfants au débarrassage		
14H-14h45	Les enfants ont le choix entre différents pôles d'activités libres	Assure la surveillance et la sécurité. Joue avec les enfants. Temps de pause en alternance avec son binôme	Passage au dortoir pour la repos	Accompagne les enfants au dortoir. Aide à l'endormissement et assure le confort des enfants
14H45	*Rassemblement par groupe et passage aux toilettes* Les enfants s'expriment, s'ils le souhaitent, au groupe (proposition des règles de vie, envie d'activités où choses à améliorer). -Temps d'écoute et de respect des avis de chacun. -Temps de jeux, souvent proposé par les enfants (temps de sociabilisassions, de découverte et d'appréciation de l'autre).	Assurent le calme et mettent à l'aise les enfants. Ils écoutent et valorisent les enfants souhaitant prendre la parole. -Ils jouent avec les enfants et s'assurent du respect des règles. Favorise les relations sociales notamment au cours du jeu. -Importance de bien présenter son activité et de manière dynamique.	Repos	Assure la sieste
15H	Les enfants partent en activités	Menée de l'activité	Repos puis réveil échelonné. Activités d'éveils	Assure la sieste et mets en place des activités d'éveils.
16H15	Manger dans le respect de chacun et dans la convivialité. Aide au débarrassage	Assure la convivialité. Fait participer les enfants au ramassage	idem	idem
17H	Les enfants se rangent par couleur de bus. En activités libres le temps de l'accueil du soir	Faire l'appel et assure le retour	idem	idem
18h	Fermeture du centre			

3/ Organisation des activités et des sorties

Nous souhaitons répondre au mieux aux différentes attentes des enfants, en fonction de leurs compétences et de leurs connaissances.

Chaque animateur présente son activité, avec si possible un modèle en cours de construction afin de donner une idée aux enfants, tout en laissant place à leur imagination. Ensuite, les enfants proposent à leur tour une activité si aucune ne leur convient. Au préalable, certaines activités proposées par les enfants pourront être réalisées.

La majorité des activités devra être en rapport avec le thème. Une ouverture pour d'autres activités est possible selon les envies des enfants, des appels à projets en accord avec la direction.
A chaque rassemblement, l'équipe d'animation aura préparé des activités diversifiées (activité manuelle, de bricolage, jeux, sportive, d'expression, en petit ou en grand groupe) afin que les enfants aient un maximum de choix.

Lors de la présentation des activités, l'animateur devra susciter l'envie des enfants, en donnant des explications claires, précises et rapides.

Si l'enfant ne veut faire aucune activité, il peut rester en temps libre dans le respect des règles de vie. Néanmoins, l''animateur essaiera de trouver une solution pour intégrer l'enfant à une activité (le responsabiliser, « assistant », aider les autres).

Les animateurs devront veiller à ce que chaque enfant soit animé par à une activité libre ou proposée.

Les activités proposées sont ouvertes à leur tranche d’âge, elles s’adaptent à leurs besoins et leurs capacités.

B/ Fonctionnement extrascolaire

1/ Journée type

	Elémentaire et 5 ans	Maternelle
8h-9h15	Arrivée échelonnée pour les enfants qui viennent directement sur le centre. Ramassage	
9h15 – 10h	Collation, vie de groupe	
10h	Rassemblement	
10h-12h	Activités	
12h -12h30	Temps libre + Passage aux toilettes	
12H30 – 13H30	Repas	
13H30 – 14H15	temps libre contrôlé	Repos / temps calme 4 ans
14h	rassemblement des enfants	Repos / Activités 4 ans
14H15	départ en activités	Sieste puis réveil échelonné. Activités d'éveils
16H	goûter	
17H	départ en bus ou activités temps libre pour les enfants qui sont récupérer par leurs parents sur le centre	
18h	Fermeture du centre	

2/ Fonctionnement

	Elémentaire		Maternelle	
	Place de l'enfant	Place de l'animateur	Place de l'enfant	Place de l'animateur
8h-9h15	Assis dans le bus, respecter les règles de sécurité et être calme Pour les enfants venant directement sur le centre, activités libres	Veille à la sécurité des enfants et à la conduite du chauffeur Anime et surveillance le temps d'activités libre	idem	idem
9h15 – 10h	Activités libres au choix	Veiller au calme et à la sécurité, jouer avec les enfants	idem	idem
10h	*Rassemblement*-Les enfants s'expriment, s'ils le souhaitent, au groupe (proposition des règles de vie, envie d'activités où choses à améliorer). -Temps d'écoute et de respect des avis de chacun. -Temps de jeux, souvent proposé par les enfants (temps de	Assurent le calme et mettent à l'aise les enfants. Ils écoutent et valorisent les enfants souhaitant prendre la parole. -Ils jouent avec les enfants et s'assurent du respect des règles. Favorise les relations sociales notamment	idem	idem

	sociabilisassions, de découverte et d'appréciation de l'autre).	au cours du jeu. - Importance de bien présenter son activité et de manière dynamique.		
10h-12h	Les enfants partent en activités	Menée de l'activité	idem	idem
12h - 12h30	Passage aux toilettes	Accompagnement, surveillance et sensibilisation	idem	idem
12H30 – 13H30	L'enfant n'est pas forcé de tout manger mais invité à tout goûter. -Les enfants doivent tout de même manger une quantité suffisante afin d'avoir assez d'énergie jusqu'au goûter. Manger dans le respect de chacun et dans la convivialité. Aide au débarrassage en fin de repas	Ils mangent avec les enfants. -Ils favorisent le dialogue, et veille au respect des règles et à la convivialité. -Ils s'assurent que les enfants ont mangé en quantité suffisante. Assure la convivialité. Aide les enfants à couper la viande. Fait participer les enfants au ramassage	Manger dans le respect de chacun et dans la convivialité	Assure la convivialité. Aide les enfants à couper la viande.
13H30 – 14H15	Les enfants ont le choix entre différents pôles d'activités libres	Assure la surveillance et joue avec les enfants. Temps de pause en alternance avec son binôme	Repos	Assure la sieste
14h	*Rassemblement-L*es enfants s'expriment, s'ils le souhaitent, au groupe (proposition des règles de vie, envie d'activités où choses à améliorer). -Temps d'écoute et de respect des avis de chacun. -Temps de jeux, souvent proposé par les enfants (temps de sociabilisation, de découverte et d'appréciation de l'autre).	Assurent le calme et mettent à l'aise les enfants. Ils écoutent et valorisent les enfants souhaitant prendre la parole. -Ils jouent avec les enfants et s'assurent du respect des règles. Favorise les relations sociales notamment au cours du jeu. -Importance de bien présenter son activité et de manière dynamique.	Repos	Assure la sieste et mets en place des activités d'éveil.
14H15	départ en activités		Repos puis réveil échelonnée.	Activités d'éveil puis dirigées

16H	Manger dans le respect de chacun et dans la convivialité. Aide au débarrassage	Assure la convivialité. Fait participer les enfants au ramassage	Idem	Idem
17H	Les enfants se rangent par couleur de bus. En activités libres le temps de l'accueil du soir	Faire l'appel et assure le retour	idem	idem
18h	Fermeture du centre			

3/ Organisation des activités et des sorties

Les sorties sont organisées par tranches d'âges.

Il y a des sorties en demi-journée ou en journée complète. Un pique-nique est alors mis en glacière avant de partir.

Il sera important de faire attention aux enfants PAI et de prendre leur trousse avant de partir en sortie.

VII/ Sécurité

A/ Evacuation en cas d'incendie

En amont, les animateurs ont été mis au courant des conduites à adoptées en cas d'alerte incendie.

-ne pas paniquer.
-rassurer son groupe d'enfants sous sa responsabilité.
-chaque animateur s'occupe de son groupe d'enfants.
-laisser les affaires des enfants et des animateurs et faire ranger les enfants deux par deux en les comptant régulièrement.
-Point de rassemblement au fond du parc côté Rhône.
-Recompter les enfants et les rassurer.

Le responsable :
-appeler les pompiers (18)
-après s'être assuré que plus personne n'est dans les locaux, récupérer le listing des enfants.
-rejoindre les animateurs et les enfants.
-recompter et donc s'assurer que tout le monde est présent.
-attendre l'arrivée des pompiers.
-Suivre les consignes des pompiers.

B/ L'alerte au SAMU (15)

-Rester calme.
-Rassurer l'enfant et lui parler.
-Ne pas essayer ou demander à l'enfant de bouger.
-Prévenir le responsable du centre.
-Celui-ci appel le SAMU (ou un animateur s'il est absent)
-Décliner son identité et expliquer au Samu la raison de l'appel
-Ecouter attentivement les consignes du SAMU et les appliquer.
-Prévenir les parents.
-Rester avec l'enfant en attendant l'ambulance.
-Partir avec l'enfant dans l'ambulance si les parents ne sont pas arrivés.

C/ Les PAI

Ils sont disponibles dans l'infirmerie.
Les animateurs doivent connaitre les enfants concernés, ainsi que les procédures à suivre. (Des rappel réguliers écrits sous forme de livret pratique de l'animateur et affichages à l'infirmerie).
Cette procédure établie par l'assistant sanitaire est présentée à chaque réunion de fonctionnement en amont des sessions concernées.
Les animateurs sont avertis par l'assistant sanitaire de la présence de PAI dans leur groupe, les spécificités de ces PAI sont expliquées et l'indication « PAI » apparait sur tous les listings concernés. Si l'enfant est « carte blanche » le PAI est transmis à l'assistant sanitaire ou est déposé à l'infirmerie selon la procédure PAI. Si l'enfant vient en bus, c'est le chef de convoi qui se charge de la transmettre (cette transmission est prioritaire).
Appeler les parents si nécessaire.

D/ Consignes concernant les sorties

Les consignes sont données lors de la première réunion d'équipe

➔ Avant la sortie :
-vérifier si la trousse à pharmacie est complète.
-prendre les fiches de renseignements des enfants en sorties.
-donner les consignes de sécurité et de comportements aux enfants.
-Compter les enfants.

➔ Pendant la sortie :
-s'assurer du calme et de l'encadrement durant le temps de transports et d'activité.
-compter régulièrement les enfants.

➔ Après la sortie :
-ranger et compléter si nécessaire la trousse à pharmacie
-ranger les fiches de renseignement.
-faire un retour sur la sortie au responsable de l'ALSH.

VIII/ Les partenaires

➔ Avec les familles

Etablir des liens conviviaux et respectueux.
Informer sur les activités et sorties proposées (programme d'activités)
Valoriser leur enfant.
Proposer des ateliers participatifs aux parents afin qu'ils puissent passer un temps d'échanges avec d'autres parents et leurs enfants autour d'une activité menée par un animateur.

Un panneau d'affichage sera placé à l'accueil (Equipe d'animation, horaires du centre, programme d'activités, recommandations pour les sorties).

➔ Avec les intervenants extérieurs

Etablir des relations de confiance et une dynamique de projet

➔ Avec le personnel de la base de loisirs

Etablir des relations saines et professionnelles, tout en respecter le travail de chacun (communiquer et se respecter).
Amener à impliquer le personnel dans le travail avec les enfants.
Sur la base, il y a 2 agents d'entretien, un cuisinier et une aide cuisine, 2 agents techniques et 2 agents administratifs.

➔ Avec le personnel municipal extérieur

Etablir des relations saines et professionnelles, tout en respecter le travail de chacun (communiquer et se respecter).

➔ Les partenaires institutionnels

Le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports est l'organisme de tutelle de l'A.C.M. elle délivre l'habilitation et propose un soutien technique et pédagogique durant le fonctionnement.

La Caisse d'Allocations Familiales intervient en faveur de la politique enfance et jeunesse des communes dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG) signée avec la Ville en 2019.

La Mutuelle Sociale Agricole, cosignataire de la CTG, est également impliquée aux côtés de la CAF de Vaucluse et de la Ville d'Avignon dans le soutien et l'accompagnement des actions en direction des enfants, de jeunes et de leurs familles.